



Championnat R1 Mixte 2022 HDF

15-16 octobre 2022 CANAL du NORD

TEAM SENSAS PECHEURS HAMOIS & CD 80



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



MOTS D'ACCUEIL



Chers amis compétiteurs,

Au nom des membres du Comité Régional des Hauts de France des Pêches Sportives commission eau douce, c'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons sur les berges du canal du Nord sur les terres de Rouy le Grand pour ce championnat Régional 1 Mixte).

Nos remerciements iront envers nos partenaires pour leurs aides respectives et notamment la section de compétition de HAM et le comité sportif départemental des pêches sportives de la Somme.

Nous remercions tout particulièrement l'AAPPMA de HAM pour l'autorisation d'utilisation de ses baux de pêche et la section de concours pour avoir accepté d'être partenaire pour cette épreuve avec son équipe de bénévoles mobilisés sur ces 2 jours et qui nous n'en doutons pas mettront tout en œuvre pour la réussite de cette épreuve.

Nous souhaitons bonne chance à tous les concurrents.

Le Président de la Commission eau douce
CR Hauts de France FFPS

Pascal DELISLE



Chers amis pêcheurs, le comité départemental CD80, le CR Hauts de France FFPS ainsi que le team sensas de HAM sont heureux de vous accueillir pour le championnat R1 Mixte HDF sur les rives du canal du Nord de Nesle et de Rouy le Grand les 15 et 16 octobre 2022.

Le bon déroulement de la compétition dépendra, comme d'habitude, du comportement des pêcheurs et du respect des consignes données par les organisateurs.

Votre sérieux contribuera à la réussite de cette manifestation.

Une bonne pêche à vous tous.

Le Président CD80

Laurent JEAN



Chers amis compétiteurs

C'est avec un grand très grand plaisir que le Team Sensas « Les Pêcheurs Hamois » vous accueillent pour ce championnat R1 mixte DHF sur les rives du canal du Nord.

Les deux secteurs choisis pour cette épreuve sont les plus poissonneux à cette époque. Ce sera certainement pour tous les compétiteurs une pêche tactique. Que faire, pêcher les gobies ou la brème et le gardon.

Nous remercions la FFPSed de la confiance qu'elle nous a accordée en nous confiant cette épreuve. Monsieur le maire d'Esmerly-Hallon pour toute son aide et bien sur à l'AAPPMA. "Les Pêcheurs Hamois".

Notre équipe mettra tout en œuvre pour que cette épreuve soit une belle réussite.

Bonne pêche et bon championnat à tous.

Le Président de l'AAPPMA et du Team Sensas

Eric CONTET

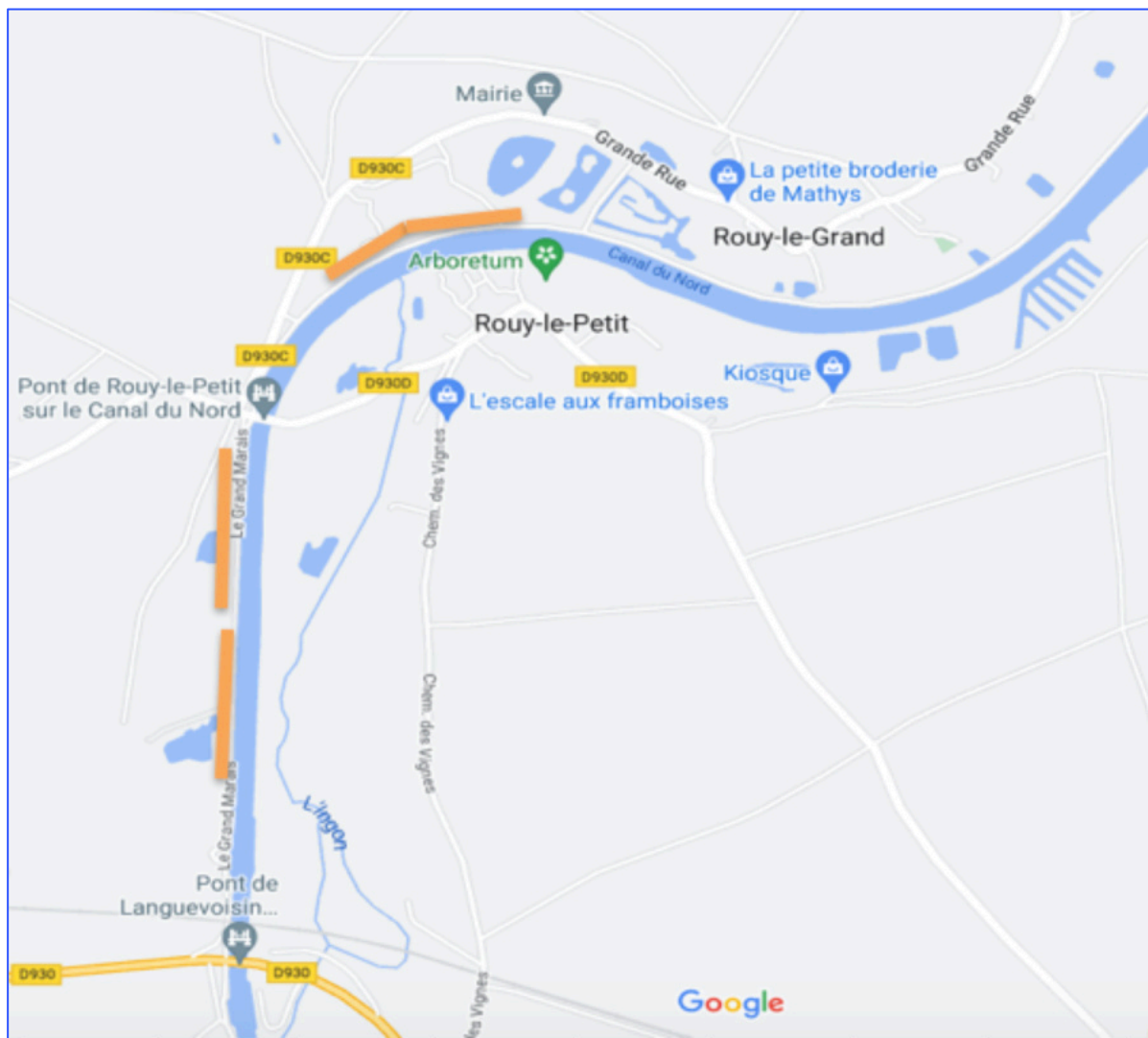
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants : gardons, brèmes, ablettes, rotengles, perche, gobies

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	BIS-PONT AMONT	49.764670, 2.942145	NON
Secteur B	BIS-PONT MILIEU	49.768635, 2.942300	NON
Secteur C	VIRAGE AVAL	49.774776, 2.947178	NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	4 Mètres	Nul à rapide suivant éclusées
Secteur B	4 Mètres	Nul à rapide suivant éclusées
Secteur C	4 Mètres	Nul à rapide suivant éclusées



SECTEURS de REMPLACEMENT : FOUILLOY - AUBIGN

LIMITATIONS

Présentation de la licence FFPSed

	Maximum	Particularités
Cannes	13 Mètres, Moulinet 8 Mètres	
Amorces	17 Litres (terre comprise)	(terre comprise)
Esches totales	2 Litres	
Fouillis	3/4 Litres	
Vers de vase	¼ Litres	
Vers de terre	¼ Litres	Non Coupé

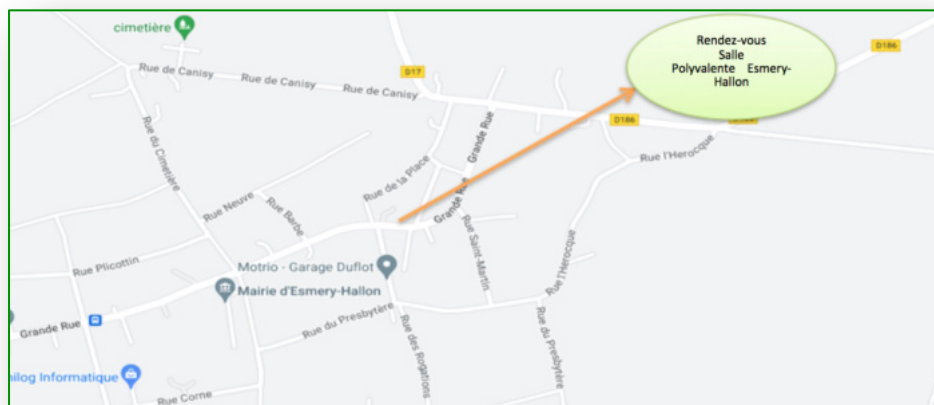
2 bourriches sont nécessaires !

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	9H30	5H30	
Tirage au sort	10H30	5H45	12H15
Entrée dans les box	11H20	6H15	12H20
Début des contrôles (*)	13H20	7H30	13H30
Amorçage	14H20	8H20	14H20
Début de la manche	14H30	8H30	14H30
5 minutes	17H25	11H25	17H25
Fin de la manche	17H30	11H30	17H30
Palmarès			18H30 19H00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-



	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	X	Salle polyvalente place publique 80400 Esmery Hallon	49.71918, 3.01775
Manche2	X	Salle polyvalente place publique 80400 Esmery Hallon	49.71918, 3.01775
Manche3	X	Salle polyvalente place publique 80400 Esmery Hallon	49.71918, 3.01775
Palmarès & vin d'honneur	X	Salle polyvalente place publique 80400 Esmery Hallon	49.71918, 3.01775

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable CR Hauts de France	Pascal Delisle	06 14 67 80 92	delisle.p@orange.fr
Responsable de l'épreuve CD80	Laurent JEAN	06 08 45 39 78	jean.laurent.ha@orange.fr
Forfait	Pascal Delisle	06 14 67 80 92	delisle.p@orange.fr

Rappel du règlement sportif

13.1.4. Lorsque les quantités d'esches, toutes confondues, sont égales ou supérieures à 2 litres, les esches destinées à l'hameçon sont comprises dans cette quantité.

13.1.5. Si un pêcheur ne souhaite pas utiliser les quantités maximales autorisées de fouillis et/ou vers de vase, vers de terre, il pourra les remplacer par n'importe quelle autre esche autorisée par le programme.

13.1.6. Les esches destinées à l'amorçage et pour l'hameçon, toutes confondues, devront être présentées dans des boîtes mesures fermées, sans maintien du couvercle (ruban adhésif par exemple) et leur contenu devra être vérifié. Seules les esches présentées et contrôlées dans les boîtes mesure pourront être utilisées.

13.1.7. Seules les esches aquatiques et les vers de terre destinés à l'hameçon pourront être présentés à part.

13.1.8. L'usage des pellets et bouillettes est interdit pour l'amorçage et pour escher l'hameçon. Ils peuvent être utilisés réduits en farine.

13.1.9. Les esches, les pâtes (y compris alimentaires), artificielles ou synthétiques, quelle que soit la matière (polystyrène, caoutchouc, éponge, aggloméré) tels asticots, teignes, vers de vase, vers de terre, sont interdites.

13.1.10. Les graines cuites (maïs, chènevis) sont comptabilisées avec les amorces.

13.1.11. Les esches doivent être enfilées sur l'hameçon.

13.1.12. Aucun système de maintien, bague, cheveu, etc. n'est autorisé.

Grille de Tirage

X01	Y09	Z07		Y01	Z09	X07		Z01	X09	Y07
X02	Y05	Z10		Y02	Z05	X10		Z02	X05	Y10
X03	Z11	Y08		Y03	X11	Z08		Z03	Y11	X08
X04	Z06	Y12		Y04	X06	Z12		Z04	Y06	X12
X05	Y10	Z02		Y05	Z10	X02		Z05	X10	Y02
X06	Z12	Y04		Y06	X12	Z04		Z06	Y12	X04
X07	Y01	Z09		Y07	Z01	X09		Z07	X01	Y09
X08	Z03	Y11		Y08	X03	Z11		Z08	Y03	X11
X09	Y07	Z01		Y09	Z07	X01		Z09	X07	Y01
X10	Y02	Z05		Y10	Z02	X05		Z10	X02	Y05
X11	Z08	Y03		Y11	X08	Z03		Z11	Y08	X03
X12	Z04	Y06		Y12	X04	Z06		Z12	Y04	X06

Buvette, restauration

Réservation auprès d'Eric Contet au 06 43 43 40 09

Vous pouvez bénéficier d'un panier repas, uniquement sur commande le samedi au moment du contrôle des licences

DIMANCHE MIDI : **PANIER REPAS : 5,00 euros**

Comprenant : 1 sandwich Pâté, ou Jambon, ou Saucisson,

1 paquet de chips,

1 boisson soit : **COCA, ORANGINA, PERRIER, EAU, BIÈRE**

Sandwich en supplément : 3,00€

Pouvant être ajouté au panier repas pour votre réservation

Café prévu sur les deux jours !